

VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2016



Dossier de
candidature
de la commune de
Pierre Percée
54540



Le charme d'un « petit nid » au fil des saisons



Son château



Son lac



VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2016

Présentation du village de Pierre Percée



Pierre-Percée est une commune située à l'extrémité orientale du département de Meurthe-et-Moselle, en région Grand-Est, sur les premiers contreforts du massif vosgien. C'est une commune rurale qui s'étend sur une surface au sol de 10km². L'altitude s'étend de 570m à 301 mètres. Il domine le lac du même nom. Le climat y est continental. Le site de Pierre Percée repose essentiellement sur les grès rouges vosgiens.

L'analyse historique des paysages de Pierre Percée révèle le fort pouvoir attractif du lieu. Celui-ci repose essentiellement sur la présence d'une falaise de 120m de long, supportant les ruines du château et dominant un village blotti dans le creux du col, bien mis en valeur par les prés, vergers et jardins qui l'environnent. La commune de Pierre-Percée comporte deux monuments historiques :

- le château de Pierre-Percée est classé au titre des monuments historiques depuis 1981, il est aujourd'hui propriété de la commune.

La CCVP, en lien avec la commune de Pierre-Percée et la DRAC, envisage de réaliser d'importants travaux sur le site.

- le bas-relief sculpté par Antoine Sartorio, en hommage aux combattants de la Première Guerre mondiale, à proximité du cimetière est classé au titre des monuments historiques depuis 1922 .

On retiendra aussi l'église du XVIII^e siècle ainsi que plusieurs fontaines.

Economiquement, Pierre Percée a la chance d'avoir sur son territoire :

- le lac de Pierre-Percée, troisième plus grand lac artificiel de Lorraine (304 hectares de superficie, 32 kilomètres de pourtour. Outre, l'intérêt hydraulique, ce lac, présente un attrait touristique majeur : ses paysages forestiers sauvages l'ont destiné à un tourisme de nature et de découverte, privilégiant la randonnée, les activités sportives et la découverte culturelle. Le lac de vallée de la Plaine, quant à lui, accueille un tourisme nautique, avec activité de baignade, de voile, de camping... Les sentiers de randonnées et parcours VTT sont innombrables

- 3 restaurants sont implantés au centre du village et l'un d'entre eux est aussi un hôtel avec 6 chambres. Vous trouverez aussi plusieurs chambres d'hôtes et 2 gîtes.

- L'entreprise DIRTECH est spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication d'appareils d'éclairage électrique. Son effectif est compris entre 10 et 19 salariés.

- l'ONF présente sur 2 maisons forestières à Para et à la Menelle

- un artisan chauffagiste

Outre les activités touristiques générées par les lacs de Pierre Percée, le Tourisme de mémoire s'y est considérablement développé avec le récent musée de la Menelle « Centre d'interprétation et de documentation ».

La population s'élève à 100 habitants, avec 51 % d'hommes et 49 % de femmes. 62 % de la population a plus de 45 ans (chiffres Insee 2012).

Pierre Percée compte 2 associations en activité :

- La Maison Pour Tous ou MPT auteur de Jardins à la Folie qui a connu un vif succès en 2015 et qui nous a permis d'obtenir un prix au palmarès 2015 de villages fleuris.

- L'association communale de chasse agréée : ACCA.

Les importantes ressources financières, dues à la présence de l'entreprise EDF nous permettent d'être porteurs de projets pour le village. Un gros projet hôtelier est en cours de réalisation sur le site de l'ancienne colonie Jeanne d'Arc.

Les points forts :

L'eau » apparaît prédominante en raison de la présence :

- d'une nappe aquifère remarquable qui joue un rôle essentiel pour l'alimentation en eau potable des habitants : 5 sources sont captés dans le Grès Vosgien.

- des lacs voués au tourisme

- d'un système hydraulique imposant, mentionné comme site du tourisme industriel à l'échelle régionale

- du puits historique du château

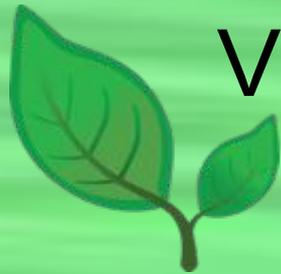
Les espaces forestiers concernent 95 % du ban communal. Ses peuplements diversifiés sont orientés davantage vers la production que vers les activités de loisirs. Sur les bords du lac et particulièrement sur les sites de plus fort enjeu touristique, dans les abords du village et les ruines du château, les enjeux pour les activités des biotopes sont importants. Ils devront être davantage pris en compte dans les aménagements forestiers : sentier balisé, mise en valeur de perspectives...

Les points faibles :

La commune se compose du village-haut et de 3 lieux-dits principaux (La Soye, La Menelle et Para).

Le village-haut est le lieu qui fait le charme de Pierre Percée. Les lieux-dits sont plus proches du département des Vosges.

Pierre Percée fait partie de la CCVP : Communauté de Communes de la Vallée de la Plaine sur le département 88.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2016

Chapitre 1 : La démarche de valorisation



Présentation des motivations pour l'obtention du label

Depuis plusieurs années, sous l'impulsion d'un Conseiller Municipal, Daniel DEMANGE, la commune s'est engagée dans une démarche de valorisation paysagère du village.

La Commission «Fleurissement Embellissement Environnement » est composée de 9 élus ! Ils se sont engagés, au niveau du Cadre de vie et de l'environnement, à :

- ◆ Assurer un cadre de vie agréable et sécurisant
- ◆ Améliorer l'embellissement floral en y associant davantage les habitants
- ◆ Veiller à l'entretien des chemins et sentiers
- ◆ Mettre en valeur le château

Cette démarche est en cohérence avec les autres actions engagées pour développer le tourisme à Pierre Percée. Les élus souhaitent renforcer l'attractivité de la commune en offrant un territoire accueillant et fleuri, respectueux de l'environnement, pour ses habitants d'abord, mais aussi en donnant aux touristes l'envie de s'y arrêter, d'y séjourner ou d'y habiter.

Notre démarche d'inscription au concours « Villes et villages fleuris » sensibilise énormément les membres du Conseil Municipal et les habitants ; les différents prix obtenus jusqu'à présent, 2ème prix en 2013, mention Bien en 2014, mention Très Bien en 2015 ainsi qu'un prix spécial de l'animation autour du fleurissement favorisent la motivation de tous. Nous sommes fiers d'avoir été sélectionnés pour concourir à l'obtention de la 1ère fleur car nous souhaitons obtenir le label « Village fleuri ».

Cette perspective a engendré un travail de réflexion approfondi qui permet l'étude de paramètres importants au niveau environnemental tels la gestion de l'eau, l'utilisation des produits phyto, le désherbage, la gestion des plantes invasives, ...mais également de mieux structurer le projet global pour l'avenir.

L'aide d'organismes extérieurs (CAUE par exemple) ainsi que les commentaires techniques du jury des VVF sont des soutiens importants dans la prise en compte de l'aménagement de l'espace à l'occasion des travaux envisagés. On peut ajouter également que la démarche engagée permet une meilleure connaissance et même une découverte enrichissante du territoire dans lequel nous vivons au quotidien.

Les particularités de la commune, détaillées dans la partie précédente, constituent la base d'ancrage toute naturelle de notre démarche de valorisation. Nous nous appuyons sur tous les critères à prendre en compte qu'ils soient géographiques, géologiques, climatologiques, sociaux...

Les projets qui viennent d'être réalisés et ceux qui sont en cours sur la commune prennent en compte notre patrimoine global ; ils tiennent compte des contraintes à respecter (classement du château par exemple) et de la volonté de conserver une unité architecturale non dénaturée de notre village. Nous tenons à conserver cette image de « Petit village pittoresque blotti au pied du château » ou encore de « Petit Canada vosgien ».

Nous nous référons au PLU de la commune ainsi qu'aux recommandations de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France). Nous consultons aussi les documents émanant de la CCVP sur l'ouverture des paysages ou sur les Espaces Naturels Remarquables. Le dossier remis par l'ONF sur la révision d'aménagement forestier 2014-2033 concernant Pierre Percée est également un document d'appui pour nous. Les sites Internet : L'Atlas des paysages, SVT Lorraine, Vivre les paysages permettent quant à eux de mieux appréhender notre histoire géographique et de mieux connaître l'unité paysagère dont fait partie la commune .



Ouverture du paysage

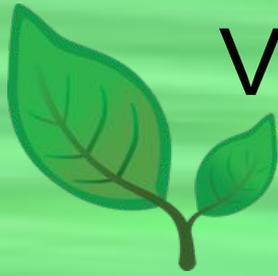


Atlas des paysages

Vivre les paysages
Extrait



Le village de Pierre-Pérois, des espaces publics soigneusement aménagés



VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2016

Chapitre 1 : La démarche de valorisation (suite)



Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement

L'initiative de Daniel DEMANGE, Vice-Président de la Commission, a rassemblé progressivement certains élus, l'employé municipal ainsi que quelques habitants. En avril 2013, un appel aux habitants fut lancé pour aider à la réalisation des premiers massifs. (voir flyer distribué en annexe)
L'employé municipal consacre un volume horaire important aux espaces verts, si bien qu'en 2015, la commune a recruté une personne d'un village proche pour l'aider dans ces tâches pendant la saison estivale.

L'employé municipal est très impliqué dans les projets et propose des initiatives appréciées. Il est sensibilisé aux techniques plus précises comme la taille par exemple et nous lui proposerons des formations spécifiques par le CNFPT.

Les bénévoles de la commune ont proposé spontanément leur aide (entretien des fontaines situées près de leurs maisons et des échanges ont pu alors se mettre en place.

L'association Maison Pour Tous, très active sur le village, a proposé la manifestation « Jardins à la Folie » en 2015 qui a rencontré un énorme succès avec plus de 2 000 visiteurs ; ce jour-là, on a pu entendre : Pierre Percée est un véritable jardin ! Grâce à cette manifestation dont l'écho s'est étendu dans toute la région, nous avons obtenu le prix spécial de l'animation autour du fleurissement. Tous les bénévoles ont été conviés en mairie pour célébrer cette récompense qui leur appartient.

Ces rencontres avec les habitants permettent des échanges qui favorisent l'écoute de leurs attentes et la prise en compte et réflexion autour de leurs propositions. On entend qu'ils souhaitent une commune belle et propre et il va falloir les sensibiliser progressivement au développement durable et à la gestion différenciée. Nous nous appuyons pour l'instant sur la promotion des actions menées par la CCVP (Le réveil du compost, la fauche tardive, les stations vertes...).

Nous prenons en compte les caractéristiques de notre commune : les jardinières pour les fleurs sont en grès rose, les massifs sont entourés de ces mêmes pierres. Le nouveau massif, au coeur du village, qui vient d'être créé par le paysagiste Jacques COUTURIEUX (Les jardins de Callunes) comprend un élément eau composé lui aussi de ces pierres.

La commune a également posé des critères pour l'aménagement paysager : utiliser des végétaux plus adaptés au territoire, privilégier les vivaces, faciliter l'entretien en paillant le sol par exemple.

Stratégie et gestion

Un budget de base est inscrit annuellement et peut être allongé ponctuellement si un projet est proposé et voté par le Conseil Municipal. Notre climat étant continental avec des précipitations assez importantes, nous privilégions des essences résistantes au froid jusqu'à -10 -15°C et le sol étant acide, notre choix se porte vers des rhododendrons, hydrangeas, bruyères, etc... Une grande partie du temps de travail de l'employé communal est consacré aux espaces verts.

La tonte des espaces herbeux a lieu 2 fois par an. Le désherbage, la taille se déroulent aux moments adéquats du développement des plantes. Au printemps, l'accent est mis sur la mise en végétation des différents massifs afin qu'ils resplendissent en été et en automne lorsque les touristes sont nombreux sur la commune. Ils sont alors entretenus et arrosés selon les besoins. La fin d'automne est consacré au nettoyage nécessaire de fin de saison avant l'hiver où la végétation entre en repos.

Pour progresser dans le label, nous devons suivre les orientations suivantes :

- utiliser des outils plus cadrés : construire un tableau de gestion (documents élaborés par le CAUE)
- rechercher de nouvelles techniques de désherbage alternatif
- Sensibiliser la population au jardinage sans produit phytosanitaire
- Favoriser le compostage et le broyage des déchets verts de la commune
- Sensibiliser davantage la population à la pratique du compostage et du paillage



Appel aux habitants



Les habitants au travail pour les premiers massifs



Avec la CCVP : Stations vertes de vacances



VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2016

Chapitre 2 : Animation et promotion de la démarche



Actions vers la population

En 2013, nous avons fait un appel aux habitants pour les solliciter à la préparation des massifs, puis à l'occasion de Jardins A la Folie, ils furent nombreux à contribuer bénévolement à la réussite de cette manifestation.

Les moyens utilisés sont nombreux et variés : prospectus dans les boîtes aux lettres, panneaux municipaux, site internet de la commune, page facebook, presse locale 54 et 88, réunions...

Une nouvelle réunion est prévue prochainement afin de présenter aux habitants les dernières réalisations et les informer de notre candidature pour l'obtention de la 1ère fleur. Ce sera aussi l'occasion de recueillir leurs avis et idées et de leur proposer de participer aux concours des maisons fleuries en 2017.

Lors des différents échanges avec la population, nous sommes à l'écoute de leurs remarques et suggestions.

Les habitants sont un peu sensibilisés au respect de l'environnement par des ateliers lors de Jardins à la Folie, par voie d'affichage également : ateliers compostage à la CCVP...

Outre tous les moyens de promotion déjà cités, une page spécifique « Villes et villages fleuris » existe sur le site Internet de la commune.

Actions vers les touristes

Nos différentes actions sont portées à la connaissance de la presse, par exemple Vosges matin et l'Est républicain via les correspondants locaux. Nous communiquons également avec les offices de tourisme de notre territoire à l'occasion des événements qui sont organisés, notamment Jardins à la Folie ou encore la Fête Médiévale.

Lorsque notre commune sera labellisée, nous utiliserons le logo du label sur tous les documents touristiques, affiches, prospectus et sur le site de la commune.

Notre employé municipal a participé à la réunion organisée par Emilie DEDENON en février 2016 ; il est étroitement associé à tous nos projets et fait preuve d'une belle motivation. Il participera en juillet 2016 à la visite du jury.

Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public

L'ONF gère notre forêt communale et nous suivons le plan de gestion qu'elle propose. Nous avons aussi l'occasion de nous réunir quelques fois par an avec son représentant.

La CCVP a en charge le programme d'ouverture du paysage, de l'ENR (Espace Naturel Remarquable), de rénovation du château, nous travaillons donc en étroite relation avec elle.



Affiche de promotion de Jardins A la Folie 2016



Carton invitation habitants

VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2016

Chapitre 3 : Patrimoine végétal fleurissement



Pierre Percée est située en partie au bord de la vallée de la Plaine sur un sol sableux et acide (PH 5/6 dû à un fort environnement de sapins) avec un climat de moyenne montagne.

Des zones humides sont présentes. Au lieu-dit Hérinzin, après avoir pris conseil auprès de l'ONF et du technicien de la CCVP, la commune a planté sur cette parcelle des Douglas adaptés à l'humidité du sol.

Afin d'enrichir la palette végétale, de nouvelles essences sont implantées sur les conseil d'horticulteurs : hortensias, hydrangeas, fusains, rhododendrons...). Les couleurs dans les massifs sont définies en concertation avec l'horticulteur.

Pour chaque massif avec plantation d'annuelles ou de vivaces, un paillage est réalisé afin de limiter l'arrosage. Des efforts seront faits sur la taille des arbustes pour être plus respectueux d'un port plus naturel.

Un diagnostic du patrimoine sera demandé auprès d'un organisme agréé afin de mettre en place une stratégie de renouvellement et de définir un calendrier de gestion précis.

Au centre du village, en bas de l'église nous avons créé un nouveau massif en supprimant une trop forte implantation de cotoneasters.

La conception a été confiée à un paysagiste. Nous avons voulu la présence de l'eau : ainsi une petite cascade en circuit fermé a été créée avec des roches creusées en grès des Vosges pour respecter l'environnement naturel. De nombreuses vivaces ont été plantées toujours avec un paillage pour limiter l'évaporation et donc préserver les ressources en eau.

L'harmonie des compositions florales, les couleurs ainsi que les volumes sont définis en concertation avec l'horticulteur.

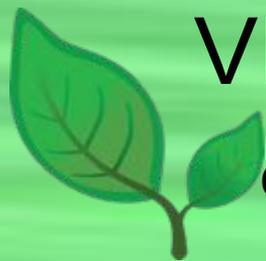
L'environnement de l'environnement de chaque massif est pris en compte pour le choix des des variétés de vivaces et annuelles.



Massif devant la mairie avec paillage



Nouveau massif avec cascade dans le grès



VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2016

Chapitre 4 : Gestion environnementale et qualité de l'espace public



Actions en faveur de la biodiversité

- avec la CCVP : une étude naturaliste et socio-économique a été menée sur l'ENR de la Plaine. Le Maire de Pierre Percée fait partie de la Commission qui mène cette étude. Un document est présent en mairie regroupant toutes les données recensant les espèces animales, végétales présents dans cet espace.
 - avec l'ONF : l'agent présent sur notre territoire a recensé 12 espèces de chauve-souris (petits et grands rhinolophes, oreillards roux et gris...) ainsi que 2 espèces végétales protégées (lycopode à rameaux annuels et osmonde royale).
 - une passe à poissons permet de rétablir la continuité écologique du ruisseau de Chararupt et de restaurer la migration des truites pour qu'elles puissent se reproduire.
 - la forêt est composée des essences principales suivantes : sapins, hêtres, bouleaux, mélèzes et des aulnes en milieu humide.
- La population et les visiteurs sont sensibilisés à leur existence par l'organisation de conférences, des sorties sur le terrain et des ateliers lors de la manifestation Jardins à la Folie (association Etc Terra, LPO).
- D'autres actions restent à développer en partenariat avec d'autres organismes.

Actions en faveur des ressources naturelles

Dans les chapitres précédents, nous avons déjà détaillé la prise en compte des spécificités de la commune comme la nature du sol : le grès rouge, l'acidité de la terre, les milieux humides (Hérinzin...).

La commune est autonome dans la production et la gestion de son eau (5 sources captées). Néanmoins, elle a le souci d'économiser cette précieuse ressource en recourant au paillage, en arrosant de préférence le matin et en choisissant des essences végétales peu gourmandes en eau. D'ailleurs, l'arrosage se fait avec le surplus des réservoirs qui alimentent les fontaines du village et, lors des périodes de sécheresse, les consignes préfectorales sont scrupuleusement respectées.

La gestion de nos espaces publics nécessitent peu de déplacements avec le camion communal ; les différents outillages (tondeuses et débroussailleuses sont régulièrement entretenues pour une efficacité optimale. Les nouvelles installations sont pensées pour favoriser les économies d'énergie avec des leds hyper économiques fiables dans la durée. Le solaire, envisagé dans un premier temps, n'a pas été retenu car les installations semblent peu pérennes pour l'instant.

Nous avons commencé une réflexion au niveau de l'utilisation des intrants chimiques ; les prochains engrais utilisés seront compatibles avec une agriculture biologique. Nous savons qu'« à partir du 1^{er} janvier 2017, il sera interdit aux communes et à leurs établissements publics d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts ». Nous allons devoir trouver des solutions alternatives.

Nous limitons notre production de déchets verts en réduisant les tontes qui ont lieu 2 fois par an, les branchages sont utilisés pour combler des espaces sur la commune ou sont amenées à la déchetterie de Raon l'Etape qui les valorisent en compost.

Actions en faveur de la qualité de l'espace public

Aucun panneau publicitaire n'est implanté sur notre commune. Les habitants sont sensibilisés à la rénovation de leurs façades par l'ANAH. Une prochaine tranche de travaux concernera la rénovation de la façade de la mairie. A Pierre-Percée, tous les réseaux sont enterrés. La qualité de la voirie est assuré par l'agent communal ; des travaux ont été récemment votés concernant le lieu-dit La Soye afin de renforcer la sécurité des usagers. Les matériaux du mobilier urbain sont choisis de manière à s'intégrer au paysage : jardinières en grès, abri bus et barrières en bois... Nous avons tout récemment rénové une armoire EDF avec une peinture dans les tons verts et nous réfléchissons à améliorer les poubelles situées sur la voirie.



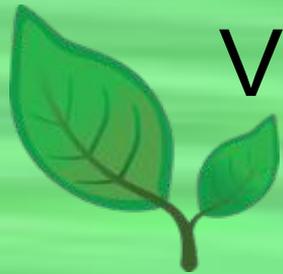
La passe à poissons à la Menelle



Lycopodes à rameaux annuels dans nos forêts



Oreillard roux



VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2016

Chapitre 5 : Analyse par espace



Les entrées du village sont parées de petits massifs avec des vivaces, des annuelles tenant compte de l'environnement.

Le centre du village est doté de plusieurs espaces agrémentés de vivaces ou annuelles. Des bacs en grès des Vosges disséminés le long de la voirie, garnis de plantes annuelles envoient une palette de couleurs chaque année renouvelée.

Derrière l'église, un petit parc est aménagé avec arbustes, rhododendrons, plantes couvre-sol ; une vasque apporte une note fleurie, à côté, un banc en pierre invite le promeneur à s'asseoir pour apprécier une atmosphère qui incite au repos et à la méditation.

A l'entrée du village, côté Celles sur Plaine, pour la pertinence de l'aménagement paysager, nous avons créé un massif près de la « zone industrielle » (entreprise Dirtech), en remplacement d'un endroit laissé à l'abandon. Ainsi a pris place sous le panneau « Trophée du département fleuri » une belle variété de vivaces.

Six fontaines, composant le patrimoine du village, sont situées çà et là dans les différents lieux-dits ; chaque année, elles sont mises en valeur et fleuries avec des annuelles, des vivaces ou encore une jachère fleurie.

Le cimetière bénéficie d'abord agréables avec arbustes, pelouses qui entourent la fresque Sartorio (classée monument historique). À l'intérieur, on a créé un bel espace fleuri pour le jardin du souvenir. Un peu plus haut, pour mettre en valeur le calvaire, des rosiers ont été disposés de chaque côté de l'allée.

L'ouverture du paysage a contribué à la création de prairies, qui, peu à peu remodelent le paysage ; la gestion des prés est attribuée à un cultivateur des environs. Pour tous les aménagements du village ou pour les zones humides, l'ONF, la CCVP, les horticulteurs ou un paysagiste sont consultés.



Massif près de l'entreprise DIRTECH

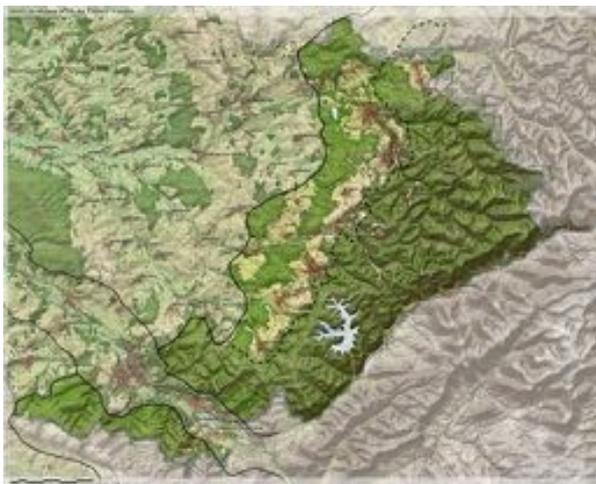
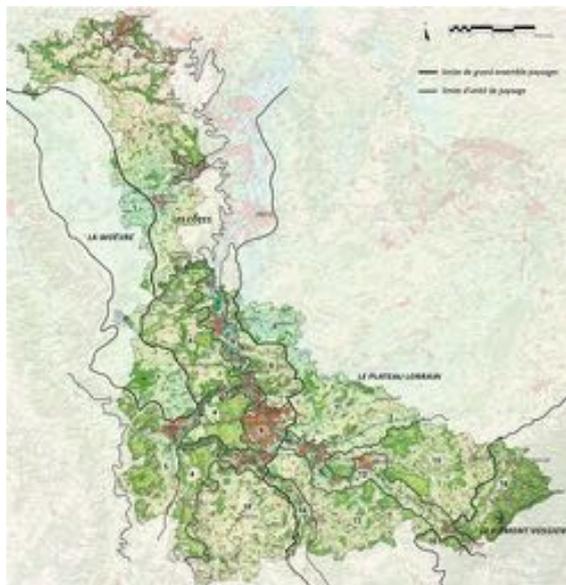


**Jardin du Souvenir
Cimetière**



VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2016

Annexes photographiques : géographie, géologie

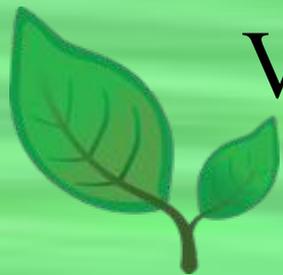




VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2016

Annexes photographiques : vues du ciel





VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2016

Annexes photographiques : différents lieux





VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2016

Annexes photographiques : autres vues





VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2016

Annexes photographiques : la promotion par les fêtes

